



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON

DATE : 30 mai 2016

HEURE : 17h00

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Veerle Beljaars et Nathalie Bédard et messieurs les conseillers Kenneth Hill, Winston Bresee et John Hawley.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Louis Dandenault.

Monsieur le conseiller Serge Poirier est absent.

Me Jean-François D'Amour, directeur général et greffier et Julie Lamarche, greffière adjointe, Mme Suzanne Lessard, trésorière et M. Réal Girard, directeur du service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sont présents à la séance.

Il y avait 29 personnes dans l'assistance.

2016-05-278

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Nathalie Bédard
Appuyé par Veerle Beljaars
IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte à 17h00.

Adoptée à l'unanimité

2016-05-279

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de John Hawley
Appuyé par Winston Bresee
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Questions**
- 5. ADMINISTRATION**

6. RÈGLEMENTS

7. TRÉSORERIE

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 8.1 Avant-projet de lotissement relatif à la création de lots à bâtir et d'une rue destinée à être publique sur un emplacement situé entre la Route 139 et la Rivière Sutton (Lots 4 848 254, 4 848 257, 4 848 258 et 4 850 023)

9. TRAVAUX PUBLICS

10. DIRECTION GÉNÉRALE

11. GREFFE

12. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 12.1 Autorisation de demande de permis auprès de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux pour Opti-Ski

13. CULTURE

14. SÉCURITÉ INCENDIE

15. AFFAIRES NOUVELLES

16. CORRESPONDANCE / DÉPÔT

17. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens questionnent les membres du Conseil.

2016-05-280

**AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT RELATIF À LA
CRÉATION DE LOTS À BÂTIR ET D'UNE RUE DESTINÉE À
ÊTRE PUBLIQUE SUR UN EMPLACEMENT SITUÉ ENTRE LA
ROUTE 139 ET LA RIVIÈRE SUTTON (LOTS 4 848 254,
4 848 257, 4 848 258 ET 4 850 023)**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du 17 mai 2016, le dossier a été présenté aux membres du conseil et que ces derniers ont décidé de le reporter à une séance subséquente du conseil afin d'en discuter plus longuement, et ce, conformément à la résolution numéro 2016-05-274;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent que ce dossier soit de nouveau soumis au comité consultatif d'urbanisme (ci-après « CCU ») afin d'être réévalué;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire que le CCU recommande une alternative au projet afin de réduire le nombre de demandes de dérogation mineure totale demandées;

Sur la proposition de Kenneth Hill

Appuyé par Veerle Beljaars
IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER au CCU de réévaluer le projet de lotissement afin de réduire le nombre de demandes de dérogation mineure totale demandées.

Adoptée à l'unanimité

2016-05-281

AUTORISATION DE DEMANDE DE PERMIS AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX POUR OPTI-SKI

CONSIDÉRANT QUE Frederic Boucher, représenté par France Boulanger de la Fondation Boulanger Bédard tiendra son événement Opti-Ski le 22 juin 2016;

CONSIDÉRANT QU'à cet effet, France Boulanger désire obtenir l'approbation du Conseil afin de pouvoir faire une demande de permis auprès de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux dans le but de servir des boissons alcoolisées aux emplacements du Opti-Ski situés sur des terrains appartenant à la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est sensible aux demandes faites dans un cadre de développement économique sur son territoire;

Sur la proposition de Veerle Beljaars
Appuyé par Winston Bresee
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER France Boulanger à présenter une demande de permis auprès de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux afin de pouvoir servir des boissons alcoolisées lors de l'événement Opti-Ski qui se tiendra le 22 juin 2016, aux emplacement situés sur des terrains appartenant à la Ville.

Adoptée à l'unanimité

2016-05-282

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Veerle Beljaars
Appuyé par Kenneth Hill
IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 17h14.

Adoptée à l'unanimité

Louis Dandenault
Maire

Me Jean-François D'Amour, OMA
Directeur général et greffier

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.